

INFORMATIONS MUNICIPALES

OBLIGATION D'INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE DANS TOUS LES LIEUX D'HABITATION

L'article L129-8 du code de la construction fait **obligation** aux propriétaires d'un logement d'installer au moins un détecteur normalisé à compter du **8 mars 2015**. Cette obligation s'impose même si le logement est mis en location et il appartient à l'occupant de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif.

ATELIERS DES PARENTS D'ADOS

À partir du mois de mars l'association **Totto Chan** en partenariat avec la municipalité propose des ateliers pour parents d'adolescents.

Les séances se dérouleront les **lundis 16, 23 et 30 mars et les lundis 13 et 27 avril** à l'Algéco (salle attenante à la mairie) de 19 h 30 à 22 h 00.

L'objectif de ces 5 séances de 2 h 30 est :

- De permettre aux parents de mieux appréhender et vivre cette période, de réfléchir à leur positionnement, de découvrir de nouveaux outils de communication avec les ados et de s'entraîner.
- D'aider concrètement les parents d'ados à traverser cette période parfois très tumultueuse.

Pour participer aux ateliers et pour se renseigner sur les tarifs, il est nécessaire de contacter l'intervenante **Christelle** au **06.64.09.56.91**.



POUR LES AMATEURS DE DRONES

« **Drone et Vous** » est une nouvelle association sur Pollestre spécialement dédiée à la pratique du drone civil. C'est le premier espace de France uniquement destiné à cette pratique sur un terrain homologué. Les pratiquants pourront ainsi éviter les vols sauvages avec tous les problèmes légaux associés à ces vols.

Renseignements sur le site Web : <http://drone-et-vous.com/>

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à **Jérémy** né le 13 février 2015, fils de Sophie ROCA et de Christophe ARNAUD et de **Pauline** née le 17 février 2015, fille de Sabine et David MOMENCEAU.

Une pensée pour M. Robert JOLY décédé le 9 février 2015 et M. Fernand MORENO décédé le 11 février 2015.



AGENDA

Le vendredi 20 mars à 20 h 30

17e PRINTEMPS DES POÈTES

La thématique 2015 est «l'insurrection poétique»
À **20 heures 30**, la bibliothèque Pere Cerdà recevra, Alain Cavaillé. Cet artiste montescotois, **Alà C.Desclaux** de son nom de scène, saura nous charmer lors de cette soirée poétique et musicale en déclamant ses poèmes sur des accords de guitare.



Le lundi 6 avril

CHASSE AUX OEUFs

L'association « Aux Enfants Montescotois » organise le lundi 6 avril 2015 **une chasse aux œufs**.
Rendez-vous à 10 h 00 dans le parc de la mairie.
Inscription : le lundi 30 mars à la salle des fêtes de 16h00 à 17h30.
(2,50 € pour les adhérents de l'association, 3,00 € pour les non adhérents).
Tél : 06.05.26.62.66 uniquement de 17h00 à 19h00

Les dimanches 22 et 29 mars 2015

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

En 2015, lors des prochaines élections départementales (22 mars pour le 1er tour et 29 mars pour le second), deux conseillers départementaux seront élus dans chaque

canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme.



Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité.

Le canton de la plaine d'Illibéris dont Montescot fait partie comprend 9 communes:
Alénya, Bages, Corneilla del Vercol, Elne, Latour Bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Théza, Villeneuve de la Raho.

ATTENTION

Pour pouvoir voter vous devez obligatoirement présenter un justificatif d'identité valide exception faite de la Carte nationale d'identité et du Passeport qui peuvent être périmés.

Afin de recevoir dans votre boîte mail les lettres d'information, inscrivez-vous sur le site Web de la mairie:

www.montescot.fr

Vous pouvez aussi y laisser sur la page contact, dans "message" votre numéro de téléphone portable, pour être prévenu par SMS en cas d'urgence (coupure d'eau, risque climatique, etc.)

Toutes les informations que vous donnerez resteront confidentielles.